



# Rapport Financier sur l'exercice comptable 2020-2021

## Généralités

Encore une année qui aura valu bien des tourments à toutes et tous !

Et pourtant, la rentrée 2020 avait amenée beaucoup d'espoirs avec une augmentation significative de toutes les activités de plein air et en particulier l'équitation.

Le nombre de licences, en baisse régulière depuis plusieurs années, est reparti à la hausse avec, au 31/08/2021, le constat que notre région avait enregistré une augmentation de 11% (38000 à 42150 licences) pour un nombre de clubs en très légère régression.

La conséquence directe est que la DFA (Dotation Fédérale Annuelle), que nous avions prévue en baisse, a fortement augmentée : +31 000€ par rapport à l'année précédente.

Il convient de supprimer les produits qui étaient liés au « Ride & Fun » qui n'a pu avoir lieu ainsi que la provision de 26 000€ que nous avons constitué en 2020 et que nous n'avons pas eu à utiliser pour comparer les différents exercices.

Par conséquent, nos ressources ont, toutes choses égales, légèrement augmentées.

Mais c'est l'arbre qui cache la forêt : les commentaires des années précédentes sur la baisse des subventions publiques en raison de l'orientation de la politique du sport par les pouvoirs publics vers son aspect social sont plus que jamais d'actualité.

C'est ainsi que le sport en tant que tel n'est plus la priorité ; sa fonction sociale, comme vecteur d'intégration de publics défavorisés et/ou de personnes en situation de handicap doit être mise en avant pour obtenir des subventions qui, hier, étaient accordées sur la présentation d'un projet sportif.

Les actions qui peuvent être menées, notamment dans le cadre des fonds obtenus de l'ANS (Agence Nationale pour le Sport), doivent être financées en partie par le CRE.

La répartition des fonds provenant de l'ANS est désormais établie au plan national alors qu'auparavant, nous « montions les projets » en relation directe avec l'antenne régionale. Cette manière de faire a réduit notre marge de manœuvre et ... nos moyens.

Bien sur, le peu d'actions qu'il a été possible de mettre en place au cours de l'année en raison de la crise sanitaire a permis un résultat exceptionnel.

Cette situation n'est évidemment pas durable et il est nécessaire de rechercher des financements extérieurs.

Cette année, comme la précédente, n'a pas permis de concrétiser ces démarches.

Cette orientation est aujourd'hui bien établie : le Comité Directeur a, sur proposition du Bureau, décidé que le soutien aux disciplines équestres ( il y en a 20) devait, en dehors des actions de formation des officiels de compétition, être orienté vers les initiatives qui ont une véritable valeur ajoutée en termes de développement ou de formation.

Chaque commission a été invitée à présenter pour chaque opération proposée les arguments de développement avant de rendre compte et d'évaluer l'action menée.

Encore cette année, un grand nombre d'actions n'ont pas pu être menées, de sorte que le budget consacré aux disciplines qui était de 71 500€ n'a été utilisé que pour 43 291€.

La formation des enseignants, particulièrement, est restée très en dessous des objectifs.

Une démarche identique a été initiée en direction des CDE en vue de mettre en place, au plus près du terrain, une vaste opération d'aide à la relance de l'activité.

Les actions proposées dans ce cadre n'ont pas pu être toutes menées à bien, ou alors partiellement, en raison de la crise sanitaire.

Afin de permettre la réalisation des actions sur un temps plus long et, souhaitons le, plus serein, le comité directeur a validé la proposition du bureau de permettre aux CDE de conserver le bénéfice des budgets qui leur sont réservés jusqu'en aout 2022.

Ainsi, les réserves utilisables par les CDE pour des actions de développement sont, au 31/08/21 à hauteur de 68 204€.

Le ralentissement de l'activité, lié à l'accroissement des produits conduit à un résultat fortement excédentaire: 54 002€.

C'est pourquoi, dès juin 2021, un grand appel à projets a été lancé en vue de rechercher et sélectionner des actions favorisant le redéploiement des activités équestres ou facilitant l'accès des clubs aux démarches en direction du bien être animal par exemple.

Ainsi, le comité directeur a validé la proposition du bureau d'affecter l'intégralité de l'excédent 2020/2021, non en réserves, mais à la réalisation des actions qui seront retenues.

Comme chaque année, nous avons retenu pour la présentation des comptes un format plus facilement lisible que les documents comptables normalisés, permettant à tous de connaître aisément la constitution des ressources du CRE et les différents postes de dépenses.

La constance des méthodes comptables offre la possibilité de présenter de manière comparative l'historique des comptes annuels afin de pouvoir mesurer l'évolution des comptes.

La comptabilité est traitée à Mandelieu par Stéphanie sous le contrôle du Trésorier.

Les paiements sont assurés par le Président.

Bien sur, un bilan comptable « classique » est établi et est également disponible.

## Quelques Chiffres

Les ressources 2020/2021 auraient du représenter, en ne retenant que les éléments récurrents, 382600 €, au 31 août, nous constatons 422 514€, soit 40 000€ de plus, soit exactement la différence liée à l'augmentation du nombre de licences.

Les dépenses avaient été budgétées, en direction de l'aide apportée aux disciplines équestres à hauteur de 71 500€ (en ne tenant pas compte du Ride & Fun), ce qui représentait un total équivalent à celui de l'année précédente.

Les actions menées ont été réduites à 43 291€, soit à peine plus que le dernier exercice. Le calendrier des compétitions, fortement bousculé à nouveau cette année, en est cause.

Le poste formation des enseignants a été au plus bas faute de possibilités de les organiser dans des conditions correctes, 5 500€ ont été consommés sur les 19 500€ budgétés.

Les actions menées par le CRE ont été également fortement impactées (Cheval Passion et Ride & Fun annulés) par la crise sanitaire, le budget optimiste de 88 500€ s'est arrêté à 36 000€.

Les versements aux CDE et CRTE ont été conformes à la prévision de 80 000€. A noter que le CRTE étant appelé à être transformé en commission de Tourisme Equestre, le montant de 15 000€ n'a pas été versé mais est identifié dans les comptes du CRE comme dédié au Tourisme Equestre.

Les frais de fonctionnement du CRE sont dans le cadre du budget de 188 000€, avec une dépense de 189 000€ (les salaires et charges représentent 154 000€).

Le poste apparait à 209 000€ en raison d'une provision de 20 000€ constituée pour rénover et moderniser la salle de réunion du CRE afin qu'elle puisse être un outil de travail, un lieu de rencontre au service des acteurs du monde équestre.

Les produits provisionnés et non reçus au 31/08/21 représentent un total de 88 398€ dont 83 137€ pour le solde de la DFA.

## La Trésorerie

La trésorerie au 31/08/2021 est de 414 587€, soit en hausse de 81 612€. Cette augmentation est justifiée d'une part par le résultat positif de l'exercice (54 000€) et par les provisions constituées, notamment à disposition des CDE, qui ne sont pas totalement utilisées.

Les comptes SIF et FFE Compet sont respectivement à 51 512€ et à 4847€.

## Prévisions 2021/2022

Le budget a été construit par le trésorier (plus que bien aidé par Stéphanie !!!) et validé par le Comité Directeur du 15 novembre 2021.

Le principe des réunions préparatoires avec les Présidents de commissions en visio conférence, a été renouvelé cette année, ce qui a permis de mieux comprendre les problématiques de chacun et d'évaluer les besoins de chacune des commissions dans le dialogue et le respect des contraintes budgétaires.

La prévision de ressources a fortement augmenté en raison :



- des produits espérés du « Ride & Fun », prévu du 04 au 06 juin 2021, (30 000€) constitués par les engagements, le sponsoring et une subvention  
- de l'augmentation de la DFA, que nous avons porté à 302 640€ car le nombre de licences, en ce début d'exercice est encore 8% au dessus de ce qu'il était, à même date, en 2020.  
Le total est de 479 479€.

Pour les charges :

le chapitre consacré aux disciplines équestres a été fixé 79 470€, la priorité étant donnée aux activités de développement et surtout aux actions permettant de développer l'image de l'équitation et l'envie de pratiquer, 50 000€ sont budgétés sur cette orientation et 20 000€ pour la formation des enseignants.

Les actions engagées par le CRE sont prévues à 95 340€ avec le retour de Cheval Passion, mais aussi le « Ride & Fun » et également un grand projet, financé en partie par l'ANS, de sensibilisation et formation sur les sujets de harcèlements et violences.

L'aide au CDE est également fortement augmentée, outre le 1€ par licence, c'est un budget supplémentaire de 35 000€ qui est mis à disposition des CDE pour leurs projets de développement, de formation, par exemple.

Chaque CDE peut ainsi projeter des actions locales et de terrain.

Il suffit de présenter un projet descriptif et budgété orienté vers le développement des pratiques équestres, l'amélioration de la visibilité de l'équitation ou encore la formation des enseignants, d'obtenir ensuite l'aval du CRE. Dès engagement de l'action, 40% du budget prévisionnel peut être transmis au CDE, le solde venant ensuite au fur et à mesure du déroulement de l'action.

Ce formalisme minimal fait parfois « grincer des dents », il est cependant indispensable pour justifier à tous de l'emploi judicieux et servant l'intérêt général de fonds quasi publics.

Les charges de fonctionnement et d'administration augmentent en raison de la hausse des salaires et charges, il faut souligner que l'embauche de Noémie Francone en CDI avec un contrat de formation a été financé à plus de 50% par un plan emploi régional pour les années civiles 2020 et 2021, mais en 2022, ce poste devra être couvert à 100% par les ressources propres du CRE.

Le Trésorier  
Jean-Pierre COLLIN

